

UNE OREILLE « BLANCHE » pour mieux s'entendre

L'insigne destiné aux malentendants sera présenté le 28 avril
salle de l'Ermitage à Digne-les-Bains

« Je te l'ai déjà dit, mais tu ne m'écoutes pas ». Combien de fois cette phrase s'est-elle été adressée sans le savoir à des malentendants ? Car le handicap auditif est invisible, et ne peut pas participer à une conversa-

tion, ne pas pouvoir communiquer à son aise, isole et rompt le lien social avec des conséquences professionnelles et familiales.

Fort de ce constat vécu quotidiennement aux côtés de son épouse, Jean-

Pierre Montaulier a eu l'idée de créer un insigne représentatif, un pirlis en forme d'oreille blanche, « un peu un rappel d'origine », destinée à signaler aux autres le handicap qui représente le fait d'être malentendant. « Comme la corne blanche des moqueurs », pour inciter les interlocuteurs à faire un effort pour articuler, parler de face en élevant la voix. Ce petit bijou en résine est proposé gratuitement et uniquement via le Lions Club en France, car Jean-Pierre est aussi et avant tout un Lion, membre du club de Saint-Martin-de-Crau.

Il a cédé son concept, déposé à l'Institut national de la production industrielle,

aux clubs-service, à la condition qu'il soit offert à ceux qui le souhaitent. 2 500 « oreilles blanches » ont déjà été distribuées, une goutte d'eau quand on sait que la France compte à elle seule plus de 5 millions de personnes souffrant de problèmes auditifs. Mais l'idée fait son chemin et Jean-Pierre reste confiant. Il appelle toutefois à une certaine patience de la part des bénéficiaires, car d'un point de vue logistique, il faut s'adapter à la demande qui s'amplifie, et d'autre part, beaucoup de clubs n'ont pas encore intégré la distribution de l'insigne.

Jean-Pierre Montaulier vendra le 28 avril prochain à 18 heures, salle de



Marielle Montaulier aux côtés de Charles Aznavour qui a apporté son soutien à l'oreille blanche.

l'Ermitage, pour animer sur le sujet une conférence-débat. La manifestation organisée par le Lions Club de Digne-les-Bains en partenariat avec la Mutualité Française, se terminera par un apéritif convivial.

Bernard AUGER

Informations :
lionsclubdedignelesbains@orange.fr
www.oreilleblanche.fr

Les chiffres

Il y a 8% de Français qui sont touchés par des problèmes auditifs, soit 5 millions de personnes dont 2 millions ont moins de 55 ans. 15% seulement des personnes concernées portent un appareil, mais ce sont également 60 millions de Français qui éprouvent des difficultés à communiquer avec eux. 30 000 à 50 000 jeunes et adolescents présentent des altérations graves ou sévères du système auditif. 500 000 personnes sont atteintes de déficience auditive profonde ou sévère, 600 000 malentendants portent un appareil auditif et 80 000 pratiquent la langue des signes française.